

Édito – Carrières Magazine #108 – Novembre 2023

Chères Carrillonnes, Chers Carrillons,

À l'approche des traditionnelles fêtes de Noël, tant attendues par les enfants, la Ville s'illuminera dimanche 3 décembre avec la déambulation musicale des Féeries qui, cette année, sera conduite par des robots géants. Je vous donne rendez-vous à 16h15 sur le parking de la mairie pour débiter un mois de festivités avec, entre autres, le Marché de Noël, des spectacles, concerts, ateliers créatifs et un calendrier de l'Avent sur les réseaux sociaux. Vous retrouverez tout le programme détaillé dans ce magazine.

En cette fin d'année, je tiens à vous partager plusieurs bonnes nouvelles, à commencer par la concrétisation d'un projet de longue date : la création d'un barreau de liaison entre les RD 311 (route de Saint-Germain) et RD 321 (au niveau de la route de Chatou). À terme, cet axe permettra aux automobilistes et cyclistes de rejoindre la zone du Château d'eau et la récente RD 1022 sans emprunter la rue du Général Leclerc qui sera déclassée en voie communale. Ainsi cette rue ne sera plus une voie de transit et pourra être rénovée comme le reste du centre historique. La réalisation de ce barreau a été actée par le vote du Conseil départemental le 29 septembre dernier. Le Département des Yvelines prévoit une mise en service en 2028.

De plus, la Municipalité est heureuse de vous annoncer l'arrivée de 3 nouveaux médecins généralistes au centre médical Francine Leca en début d'année 2024. Ces 3 femmes, qui exerçaient à Houilles, ont fait le choix de venir s'installer à Carrières-sur-Seine avec leur patientèle, dont une partie est déjà carrillonne. Si elles s'engagent à prendre de nouveaux patients dès leur installation, malheureusement peu de places seront disponibles dans un premier temps. Notons cependant que sans l'existence de notre Centre médical, ces 3 médecins auraient quitté notre territoire, ce qui aurait accentué très fortement le manque de praticiens dans les environs immédiats. Pour rappel, la Ville a entrepris la construction du Centre médical pour proposer des locaux neufs à des médecins libéraux sans disposer de la compétence "Santé" et avec une aide dérisoire* de l'État pour remédier à la désertification médicale.

Autre bonne nouvelle concernant notre cadre de vie : Carrières-sur-Seine a obtenu le label APICité venant récompenser nos engagements en faveur de l'abeille et plus largement de la biodiversité. En effet, la prise en compte des critères environnementaux dans l'attribution des marchés publics a retenu l'attention du comité de labellisation, au même titre que la participation importante de la Ville dans la lutte contre le frelon asiatique.

La protection de l'environnement est une démarche transversale que la Municipalité a notamment inscrite dans les 8 projets déposés puis retenus dans le cadre du budget participatif, écologique et solidaire de la Région Île-de-France. Ces projets seront réalisés dans les deux prochaines années à condition que les finances communales le permettent. Certains sont d'ores et déjà lancés et serviront à concourir à l'obtention de la 2^e fleur du label Villes et Villages Fleuris.

En dernier lieu, je souhaitais remercier les très nombreux participants des trois comités de quartiers de l'automne. En raison de leur succès, nous rebasculerons vraisemblablement l'an prochain dans leur précédent *modus operandi* à raison d'un comité par quartier.

Si toutefois je n'avais la joie de vous croiser lors des Féeries ou du marché de Noël, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

** Subventions de l'État : 517 000€ - la vente du terrain de l'État à la Ville : 500 000€ = Aide nette de 17 000€ pour un coût total du Centre médical de 4,26 M€ TTC.*